



**Conférence
des Nations Unies
sur le commerce
et le développement**

Distr.
LIMITÉE

TD/B/53/L.2/Add.7
3 octobre 2006

FRANÇAIS
Original: ANGLAIS

CONSEIL DU COMMERCE ET DU DÉVELOPPEMENT
Cinquante-troisième session
Genève, 27 septembre-2 octobre et 10 octobre 2006
Point 12 de l'ordre du jour

**PROJET DE RAPPORT DU CONSEIL DU COMMERCE ET DU DÉVELOPPEMENT
SUR SA CINQUANTE-TROISIÈME SESSION**

tenue au Palais des Nations
du 27 septembre au 2 octobre 2006 et le 10 octobre 2006

Rapporteur: M^{me} Ana Inés Rocanova (Uruguay)

Point 4 de l'ordre du jour (Afrique)

Orateurs:

Coordonnateur spécial
pour l'Afrique
Angola, au nom du Groupe
africain
République de Corée
Bénin, au nom des PMA
Brésil
Sénégal
Japon

Finlande, au nom de
l'Union européenne
ainsi que de la Bulgarie
et de la Roumanie, pays
en voie d'accession
Rwanda
Cuba
Fédération de Russie
Afrique du Sud
Norvège

Zimbabwe
Chine
Djibouti
Inde
Égypte
Tchad
OCAPROCE
Coordonnateur spécial
pour l'Afrique

Note à l'intention des délégations

Le présent projet de rapport est un texte provisoire, qui est distribué aux délégations pour approbation.

Toute demande de modification à apporter aux déclarations des délégations doit être adressée avant le **mardi 17 octobre 2006** à la

Section d'édition de la CNUCED, bureau E.8106, télécopieur: 917 0056,
téléphone: 917 1437.

LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE EN AFRIQUE: DOUBLER L'AIDE EN DONNANT UN SÉRIEUX COUP DE COLLIER

(Point 4 de l'ordre du jour)

1. Pour l'examen de ce point de l'ordre du jour, le Conseil était saisi des documents suivants:

«Le développement économique en Afrique – Doublement de l'aide: Assurer la “grande poussée”» (Aperçu général) (TD/B/53/4)

Economic Development in Africa: Doubling Aid – Making the «Big Push» Work
(UNCTAD/GDS/AFRICA/2006/1)

2. Le **Coordonnateur spécial pour l'Afrique**, tout en se félicitant de la décision de doubler l'aide au continent, a déclaré que, sans un changement de politique et une réforme du système d'aide, cela ne suffirait pas pour créer les conditions nécessaires à une croissance soutenue dans la région. L'Afrique avait beau avoir reçu une aide représentant quelque 580 milliards de dollars des États-Unis au cours des 40 dernières années, sa croissance avait été lente et la pauvreté s'était aggravée. Le rapport de la CNUCED sur le développement économique en Afrique signalait que, dans les années 60 et 70, les flux d'aide avaient été déterminés par les impératifs de la guerre froide. Au début des années 80, une récession mondiale avait provoqué une baisse importante et durable des prix des produits de base exportés par les pays africains, et les pertes subies n'avaient pas été contrebalancées par l'aide ni par d'autres apports de capitaux. Il avait donc fallu s'adresser aux institutions financières multilatérales et à des donateurs bilatéraux qui avaient subordonné leurs prêts et leur assistance à des conditions comme la libéralisation, la déréglementation, la privatisation et l'adoption de mesures d'austérité douloureuses. Cela avait affaibli les institutions publiques, freiné la croissance, aggravé la pauvreté et provoqué une désindustrialisation, une montée du chômage, un net développement du secteur parallèle et une urbanisation tentaculaire. Le système d'aide international était chaotique, anarchique et imprévisible, sa gestion était coûteuse et il était généralement fondé sur les préférences des donateurs et non pas sur les priorités et les programmes de développement des bénéficiaires. La part de l'aide allant au secteur social avait considérablement augmenté, mais en contrepartie celle qui était consacrée à l'infrastructure, aux capacités de production et à l'agriculture avait beaucoup diminué.

3. D'après le rapport, l'heure était peut-être venue d'envisager une restructuration de ce système en développant beaucoup l'élément multilatéral et en prévoyant un seul mécanisme de financement, placé de préférence sous les auspices de l'ONU. On pourrait s'inspirer utilement du Plan Marshall et d'autres programmes d'aide qui avaient fait leurs preuves, aussi bien en Asie que dans l'Union européenne. Pareille démarche contribuerait à accroître la cohérence, la transparence ainsi que le sens des responsabilités et aiderait beaucoup à sortir du chaos actuel, l'aide devant faire partie intégrante de l'enveloppe de ressources destinée à financer des plans cohérents de développement. Le mécanisme d'évaluation interafricain créé dans le cadre du Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD) pourrait assurer la transparence et la coordination. Les auteurs du rapport proposaient la création à la CNUCED d'une instance, comme une commission de l'aide et du développement, où les bénéficiaires pourraient faire entendre leur voix et donner leur avis sur le fonctionnement du système d'aide.

4. Le représentant de l'**Angola**, parlant au nom du **Groupe africain**, après avoir félicité la CNUCED de son rapport sur le développement économique en Afrique, qui présentait une analyse critique très fouillée du système d'aide actuel et de ses incidences sur les pays africains, a évoqué l'engagement pris par la communauté internationale de doubler son aide à l'Afrique avant 2010 et les progrès accomplis dans cette voie. Le rapport mettait à juste titre l'accent sur les défauts du système d'assistance actuel, reconnus dans la Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide. L'augmentation de la part de l'aide multilatérale dans le total devrait aller de pair avec une action visant à remédier à l'imprévisibilité, à l'incohérence et à l'opacité de ce système, ainsi qu'à réduire l'influence des considérations géopolitiques sur l'aide effectivement versée. Elle devrait aussi donner l'occasion de limiter au strict minimum les conditions imposées.

Un accroissement de la part des dons empêcherait un retour du surendettement, cependant que l'incorporation de l'aide au budget national responsabiliserait davantage les bénéficiaires et garantirait une affectation des ressources en fonction des besoins et des priorités de chaque pays. L'intégration de l'aide au budget devrait aussi contribuer à renforcer les institutions locales et à accroître l'efficacité des mécanismes de contrôle des dépenses, ainsi que la transparence et le sens des responsabilités. On devrait s'inspirer du NEPAD pour promouvoir la responsabilisation et la participation sans exclusive au niveau national. Il conviendrait d'établir un fonds pour le développement de l'Afrique sous les auspices de l'ONU pour faire face aux problèmes examinés dans le rapport. On devrait à cet égard mettre à profit les leçons tirées du Plan Marshall ainsi que

des programmes d'aide ayant porté leurs fruits en Asie de l'Est et dans l'Union européenne. La création d'une commission de l'aide et du développement à la CNUCED permettrait aussi de disposer d'une instance pour le suivi des engagements d'aide ainsi que pour l'échange de vues et de données d'expérience entre donateurs et bénéficiaires. On pourrait profiter de l'examen à mi-parcours pour commencer à étudier l'établissement d'une telle commission, qui pourrait ensuite être approuvée lors de la douzième session de la Conférence en 2008, au Ghana. Enfin, le secrétariat devrait être encouragé à poursuivre son analyse novatrice, critique et approfondie du développement de l'Afrique, sur laquelle il devrait fonder ses conseils et ses programmes d'assistance technique, de façon à faciliter la réalisation des objectifs de développement du Millénaire.

5. Le représentant de la **République de Corée** a fait observer que certains signes incitaient à l'optimisme quant au développement de l'Afrique, comme la progression récente des flux d'IED vers le continent, l'augmentation des recettes découlant de la hausse des prix des produits de base et la promesse faite par les donateurs de doubler l'APD à l'Afrique avant 2010. Pour jouer pleinement son rôle, la République de Corée s'était engagée à faire profiter l'Afrique de son expérience en matière de développement et avait fait de 2006 l'«année de l'Afrique». Elle avait notamment décidé de tripler son aide à l'Afrique avant 2008, de former des Africains dans le domaine de la santé et de l'éducation, de fournir au continent des technologies de communication et d'instaurer la contribution internationale de solidarité sur les billets d'avion afin de recueillir des fonds supplémentaires pour le développement du continent. La République de Corée avait l'intention d'agir en collaboration étroite avec l'Union africaine et le NEPAD, ainsi que dans le cadre d'un forum consultatif Corée-Afrique, pour veiller à ce que son aide réponde aux besoins prioritaires définis par les représentants de l'Afrique.

6. Le représentant du **Bénin**, parlant au nom des **pays les moins avancés (PMA)**, a loué la qualité du rapport de la CNUCED, dont il approuvait les conclusions. La situation socioéconomique de l'Afrique ne s'était guère améliorée malgré le déferlement de bonnes intentions. Le continent restait marginalisé dans l'économie mondiale: sa part dans le commerce international était de 2 % seulement et il ne percevait que 3 % des flux d'investissements privés. En 2004, l'IED à destination de l'Afrique n'avait représenté que 8 % du total des apports aux pays en développement. Parmi les causes de cette marginalisation, on pouvait citer la faible industrialisation, les carences de l'infrastructure et la lourde dépendance à l'égard des matières

premières. Les obstacles tarifaires, le protectionnisme déguisé et les subventions à l'exportation dans les pays développés ne faisaient qu'aggraver les choses, contribuant à isoler encore plus l'Afrique du système économique mondial. Le commerce international, qui devrait être un moteur de développement, participait à la dégradation de la situation économique en Afrique, en particulier dans les PMA. Bien que les pays du G-8 eussent promis de doubler leur aide à l'Afrique avant 2010 et d'annuler la dette multilatérale des 18 pays ayant atteint le point d'achèvement de l'initiative PPTE, la dette publique de l'Afrique représentait encore 77 % de son PIB. D'où la nécessité d'une action concertée pour s'attaquer aux problèmes de développement du continent. Priorité devait être donnée en particulier au développement de l'infrastructure. D'après les estimations, la médiocrité du réseau routier ainsi que des réseaux d'approvisionnement en eau et en électricité alourdissait de 20 à 30 % le coût des transactions, ce qui obérait la compétitivité des produits africains. Il était donc difficile aux pays d'Afrique d'atteindre le taux de croissance annuel de 7 % nécessaire pour réduire de moitié la pauvreté avant 2015. À cet égard, il était capital que la communauté internationale honore son engagement de doubler l'aide à l'Afrique pour soutenir le développement du continent. Cette aide devrait être plus efficace et mieux harmonisée pour avoir un maximum d'impact.

7. Le représentant du **Brésil** a déclaré que l'Afrique était une des principales priorités de la politique étrangère de son pays qui lui fournissait une assistance financière et technique croissante. L'exposé du secrétariat sur la contribution de l'aide au développement du continent lui avait rappelé une discussion qui avait eu lieu en août dernier lorsque Stephen Brown avait publié son livre intitulé *Aid and Influence*, qui décrivait certaines des caractéristiques de l'aide exposées dans le rapport de la CNUCED, notamment l'influence déterminante des considérations géopolitiques. Il était important que les pays du Sud disposent d'une instance où ils puissent échanger leurs vues et étudier les meilleurs moyens de tirer un maximum de profit des programmes d'aide au développement. Cette proposition allait dans le même sens que celle de la CNUCED qui souhaitait créer une commission de l'aide et du développement. Au lieu d'accroître la part de l'aide multilatérale, il vaudrait mieux permettre aux donateurs de choisir les pays bénéficiaires de leur aide, ce qui pourrait renforcer l'efficacité de celle-ci. Les bénéficiaires deviendraient ainsi des consommateurs actifs et non passifs. La CNUCED devrait établir des données ventilées sur l'aide pour pouvoir mieux contrôler l'efficacité de ses différents éléments.

8. Le représentant du **Sénégal** a félicité le secrétariat de la CNUCED de la qualité de son rapport. Une multilatéralisation de l'aide améliorerait la transparence du système en place, qui était chaotique. Il importait de connaître la réaction des partenaires bilatéraux de la CNUCED face à cette recommandation. La création d'un fonds pour le développement de l'Afrique sous les auspices de l'ONU pourrait beaucoup contribuer à accroître la cohérence de l'aide fournie au continent. Elle permettrait aussi de mieux tenir compte de la dimension régionale, et notamment du NEPAD.

9. Le représentant du **Japon** a souligné l'importance de l'aide à l'Afrique, continent qui comptait le plus grand nombre de PMA. Afin de l'aider à se développer, le Japon s'était engagé à doubler son APD avant 2008 et à se lancer dans un dialogue constructif avec les bénéficiaires pour définir leurs besoins et tâcher d'y répondre, au lieu d'imposer ses propres vues sur la façon dont l'aide devrait être utilisée. Il estimait que l'évaluation des besoins des bénéficiaires pourrait être fondée sur les documents de stratégie pour la réduction de la pauvreté. Les pays africains devraient, certes, disposer d'une marge de manœuvre, mais ils devaient aussi renforcer leur système de gouvernance pour assurer une bonne gestion de l'aide. Le représentant était d'avis que l'appui budgétaire et l'appui aux projets devraient être complémentaires et que, dans certains cas, l'appui aux projets était préférable. Enfin, il préconisait une évaluation sérieuse de l'effet de l'allègement de la dette sur le développement des pays africains.

10. Le représentant de la **Finlande**, parlant au nom de l'**Union européenne (UE) ainsi que de la Bulgarie et de la Roumanie, pays en voie d'accession**, a souligné que l'Afrique était le continent où la mondialisation avait eu le moins d'effets bénéfiques. Le rapport de la CNUCED fournissait des renseignements importants sur la qualité de l'aide et sur sa répartition. L'Union européenne avait conçu en faveur de l'Afrique une stratégie à long terme intégrée et cohérente, fondée sur les principes du partenariat, de la participation et du dialogue, ainsi que sur d'autres éléments importants sans lesquels un développement durable ne serait pas possible: paix, sécurité et bonne gouvernance. Les priorités de l'aide de l'UE à l'Afrique étaient la croissance économique, le commerce et l'infrastructure. L'Union encourageait et appuyait l'investissement dans des domaines directement liés comme la santé, l'enseignement et l'emploi. L'UE fournissait une aide importante à l'Afrique. En 2005, elle lui avait consacré 60 % son APD, et le Conseil européen s'était engagé à porter l'aide à 0,56 % du revenu national brut avant 2010 et à 0,7 % avant 2015. La décision d'allouer la moitié des ressources supplémentaires à l'Afrique

pourrait rapporter net à celle-ci 23 milliards d'euros de plus par an avant 2015. L'aide de l'UE au continent devrait en principe augmenter de deux tiers avant 2010. L'orateur a souligné l'importance du dialogue politique entre les pays africains et exprimé l'espoir que le Sommet africain de Lisbonne se tiendrait le plus tôt possible. L'Union européenne souscrivait pleinement à l'opinion exprimée par le représentant de l'Afghanistan, selon laquelle les pays d'Afrique étaient responsables au premier chef de leur développement et les stratégies nationales de développement avaient un rôle essentiel à jouer dans le renforcement de la cohérence et de l'efficacité de l'aide internationale. La CNUCED, avec l'OMC, l'OCDE et les institutions de Bretton Woods, pouvait grandement aider les pays d'Afrique à intégrer leur politique commerciale dans leur stratégie nationale de développement. L'Union européenne espérait que la douzième session de la Conférence, au Ghana, aboutirait à des mesures concrètes dans ces importants domaines.

11. Le représentant du **Rwanda** a déclaré que l'Afrique avait besoin d'une aide importante pour stimuler sa croissance et réduire sa grande pauvreté et sa marginalisation dans l'économie mondiale. Il remerciait les donateurs qui s'étaient engagés à doubler l'aide à l'Afrique avant 2010. Pour être efficace, l'aide devrait toutefois être fournie par l'intermédiaire d'un meilleur mécanisme et le représentant souscrivait à la proposition faite dans le rapport de la CNUCED, tendant à restructurer et à améliorer le système en place – dont les défauts décrits dans ce rapport étaient bien ceux qu'observaient les Africains qui se colletaient au problème de la dette sur le terrain. Le Rwanda avait adopté une politique nationale d'aide fondée sur la Déclaration de Paris concernant l'efficacité de l'aide. Cette politique reposait sur plusieurs principes fondamentaux: participation active, vaste dialogue à l'échelle du pays, alignement avec les objectifs nationaux de développement, responsabilité mutuelle du pays bénéficiaire et des donateurs, et préférence pour l'appui budgétaire chaque fois que possible. La politique du Rwanda tendait à éviter l'allocation de fonds «verticaux», c'est-à-dire parallèles au financement public, car ils nuisaient à la prise en main des activités par les bénéficiaires. Le rapport proposait l'établissement d'un seul et même mécanisme de financement et en décrivait les avantages. Cette proposition méritait d'être examinée attentivement.

12. Le représentant de **Cuba** a loué la qualité de l'analyse et des recommandations faites dans le rapport de la CNUCED. La communauté internationale devrait honorer son engagement de doubler l'aide à l'Afrique pour permettre aux pays de la région de triompher de la pauvreté.

L'aide actuelle était insuffisante et, malheureusement, subissait l'influence de considérations politiques. Il était donc nécessaire de mettre en place dans ce domaine un système cohérent et transparent. L'aide pouvait avoir des effets positifs si elle était allouée de façon ordonnée et équitable.

13. Le représentant de la **Fédération de Russie** a souligné l'importance de l'assistance de la CNUCED au développement de l'Afrique. Il a réaffirmé que la Russie était résolue à aider les pays africains en se fondant sur les principes de la coopération et du partenariat. Elle était favorable à un programme d'assistance intégré en faveur du continent, notamment dans le cadre du G-8. L'assistance à l'Afrique était multiforme. La Russie appuyait les programmes du FMI et de la Banque mondiale visant à alléger la dette de certains pays et à annuler celle des pays les plus pauvres, et participait activement à des activités bilatérales d'allègement. Plus concrètement, son budget prévoyait la possibilité d'annuler la dette des pays les plus pauvres, dont 16 pays d'Afrique, qui atteignait au total 688 millions de dollars. Il était également important de fournir des ressources pour renforcer les structures commerciales des pays africains et améliorer les conditions d'investissement. Il s'agissait là de facteurs essentiels pour assurer un développement durable de l'Afrique. La CNUCED devrait notamment s'employer à trouver un mécanisme efficace pour aider l'Afrique à atteindre ces objectifs.

14. Le représentant de l'**Afrique du Sud** a souligné l'importance de l'engagement pris par les pays donateurs de doubler leur APD à l'Afrique avant 2010 et les a instamment priés de le concrétiser. Ces flux d'aide devraient répondre directement à la nécessité d'accroître la capacité de production en Afrique, ce qui exigeait d'importants investissements à long terme, qui soient à la fois viables et prévisibles. L'orateur partageait l'opinion exprimée dans le rapport selon laquelle il fallait accorder une attention particulière à certains facteurs essentiels afin de maximaliser l'effet d'un doublement de l'aide au continent. Ces facteurs comprenaient la nécessité d'aligner l'APD sur les objectifs de développement du continent, énoncés dans le Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique. À cet égard, la qualité de l'aide était tout aussi importante que son volume. L'aide devait favoriser la croissance et, pour qu'elle soit efficace, il fallait que les donateurs mènent une action plus cohérente, en ayant une vision à long terme du développement de l'Afrique. Elle devait s'inscrire dans une stratégie générale de développement visant à réduire la dépendance à l'égard de l'aide, ce qui était dans l'intérêt des donateurs comme des bénéficiaires. Dans cette optique, le Gouvernement sud-africain avait

adopté un plan de croissance collective pour stimuler l'essor de l'économie, l'accent étant mis sur l'investissement dans l'infrastructure ainsi que dans l'enseignement et la formation.

Le représentant invitait les donateurs et les bénéficiaires à prendre dûment en considération les propositions figurant dans le rapport, qui jetaient les bases d'un véritable partenariat mondial.

15. Le représentant de la **Norvège** a souligné que l'analyse et toutes les recommandations présentées dans le rapport méritaient un examen approfondi. Les pays africains avaient besoin d'une aide plus importante et la Norvège leur avait donné la priorité dans son assistance. Elle n'avait cependant pas encore décidé comment améliorer son système d'allocation de l'aide.

16. Le représentant du **Zimbabwe** a dit qu'il souscrivait à la déclaration faite par le représentant de l'Angola au nom du Groupe africain. Le rapport de la CNUCED mettait bien en lumière certains éléments essentiels du discours récent sur le développement de l'Afrique. Il insistait notamment sur l'engagement pris par la communauté internationale de doubler l'aide au développement de l'Afrique avant 2010, sur l'amélioration récente de la croissance économique du continent, due principalement à l'augmentation de la demande de produits de base des pays en plein décollage économique, et sur le chaos qui régnait dans le système d'aide à cause d'une concurrence stérile qui ne permettait pas aux pays africains de profiter pleinement de l'assistance. Un nouveau consensus sur l'APD était nécessaire. Les donateurs comme les bénéficiaires avaient commis des erreurs. Le rapport contenait une proposition intéressante, visant à instaurer un nouveau régime d'aide fondé sur le régime international actuel et exigeant un nouveau partenariat international pour le développement qui supprimerait les principaux problèmes comme le manque de cohérence, de transparence et de responsabilisation ainsi que la politisation de l'aide. L'aide devrait être acheminée dans le cadre du budget national et utilisée pour financer des projets d'infrastructure, concernant en particulier les transports et le réseau routier, ce qui faciliterait le commerce.

17. Le représentant de la **Chine** a déclaré que c'était l'Afrique qui devrait bénéficier de l'aide la plus importante puisqu'elle comptait le plus grand nombre de PMA et avait les taux de croissance les plus bas. À cet égard, il fallait féliciter la CNUCED de ses travaux concernant l'aide et l'on ne pouvait que se réjouir des engagements pris récemment d'accroître le volume de l'assistance au continent. L'orateur a souligné la nécessité de fournir une aide de bonne qualité et a invité les donateurs et les bénéficiaires à concevoir des programmes qui prennent en

considération l'efficacité de l'aide au développement. Dans le cadre de son programme en faveur de l'Afrique, la Chine avait fourni une assistance à 53 pays africains. Elle avait annulé la dette de 31 pays et formé plus de 10 000 professionnels africains. En outre, elle accordait l'accès en franchise à certains produits de 28 pays d'Afrique.

18. Le représentant de **Djibouti** a évoqué l'historique de l'aide à l'Afrique qui était présenté dans le rapport, et en particulier les points négatifs. Il était nécessaire de mettre en place un système multilatéral pour acheminer cette aide. L'Union européenne devrait jouer un rôle essentiel dans ce domaine, en raison de ses liens historiques avec le continent.

19. Le représentant de l'**Inde** se félicitait de la conclusion du rapport selon laquelle il y avait de réels signes d'amélioration de la situation économique en Afrique, après deux décennies de détérioration. Quant à savoir si l'aide promise à l'Afrique permettrait de soutenir cette tendance et de réduire la pauvreté, cela dépendrait de plusieurs facteurs, notamment d'une mobilisation effective de l'investissement et des ressources intérieures, de la conception de stratégies de développement adaptées aux conditions locales, du renforcement des capacités institutionnelles des pays bénéficiaires, ainsi que de l'amélioration de la qualité de l'aide fournie et de la cohérence des politiques. L'orateur a encouragé la CNUCED à poursuivre ses travaux analytiques indépendants sur l'Afrique. On observait un resserrement des liens commerciaux entre l'Asie et l'Afrique, et l'Inde était en train d'établir avec celle-ci des relations fondées sur l'avantage mutuel, et non pas des relations de donateur à bénéficiaire. À cet égard, elle faisait profiter l'Afrique de ses moyens de formation et de ses compétences dans le domaine des projets, avec notamment la création d'un réseau électronique panafricain pour le téléenseignement et la télémédecine, qui couvrait les 53 pays du continent. L'Inde avait également ouvert des lignes de crédit à faibles taux d'intérêt pour certains pays d'Afrique et pour le NEPAD, qui avaient représenté au total 1,5 milliard de dollars au cours des deux dernières années. Ces fonds avaient été investis dans des projets d'infrastructure – chemins de fer et électrification, notamment – ainsi que dans le renforcement de secteurs productifs comme l'industrie alimentaire et les filatures de coton.

20. Le représentant de l'**Égypte** a dit qu'il approuvait l'analyse et les recommandations figurant dans le rapport. Il souhaitait savoir comment le secrétariat de la CNUCED évaluait

l'aide par rapport à des organisations comme l'OCDE, et il était d'accord avec l'idée de mettre en place un cadre spécial pour l'aide aux pays du Sud.

21. Le représentant du **Tchad** a souligné l'importance du thème du rapport de 2006 sur le développement de l'Afrique, qui était étroitement lié au thème de l'année précédente (l'investissement étranger direct en Afrique). Il se félicitait de la promesse qui avait été faite de doubler l'aide à l'Afrique et priait instamment les donateurs et les bénéficiaires de veiller à ce que cette aide soit orientée vers des objectifs de développement. Il fallait s'employer à définir les meilleures façons d'y parvenir. La communauté des donateurs devrait accroître sa contribution aux ressources extrabudgétaires de la CNUCED pour permettre à celle-ci de poursuivre ses études indépendantes sur le développement de l'Afrique, et fournir également davantage de ressources pour l'assistance technique. En tant que PMA, le Tchad avait grandement profité de cette aide qui devrait être renforcée et étendue à un plus grand nombre de pays.

22. Le représentant de l'**OCAPROCE** a félicité la CNUCED de la qualité de son rapport. L'OCAPROCE s'employait, en particulier, à soutenir les producteurs et les exportateurs africains et souhaiterait que la CNUCED l'aide à former et à informer ses membres, en particulier parce que le commerce international était devenu extrêmement concurrentiel. La CNUCED devrait également aider les ONG à obtenir une assistance financière.

23. Dans sa réponse aux questions soulevées pendant le débat, le **Coordonnateur spécial pour l'Afrique** a souligné que la recommandation tendant à accroître la part de l'aide versée dans le cadre du budget n'impliquait pas de renoncer à l'aide au titre de projets. Dans certains cas, celle-ci pourrait même avoir la préférence, notamment si elle était demandée par les pays bénéficiaires. Cela valait aussi pour les pays se relevant de conflits, où cette forme d'aide pouvait être mieux adaptée au redressement d'institutions publiques fragiles et à la reconstruction de la société civile. Quant à l'idée de recourir aux mécanismes du marché pour allouer l'aide, il fallait bien voir qu'une des raisons d'être de l'aide était justement le dysfonctionnement du marché; on voyait donc mal comment ces mécanismes pourraient aider à résoudre le problème.
